



- Bénin
- Burkina Faso
- Cap-Vert
- Côte d'Ivoire
- Gambie
- Ghana
- Guinée
- Guinée-Bissau
- Libéria
- Mali
- Niger
- Nigéria
- Sénégal
- Sierra Leone
- Togo

Afrique de l'Ouest

| Environnement opérationnel |

La crise post-électorale en Côte d'Ivoire a encore aggravé la situation des réfugiés de longue date en Afrique de l'Ouest. L'Organisation, qui avait entamé un processus de réduction de ses opérations dans bon nombre de pays de la sous-région, s'est soudain vue dans l'obligation d'étendre ou de renforcer sa présence pour offrir protection et assistance aux réfugiés qui fuyaient la Côte d'Ivoire. Dans un contexte mondial marqué par une lente reprise économique, les prévisions de croissance positives ont peu de chances d'être réalisées dans la région en 2012, de sorte que les taux de chômage et de pauvreté devraient rester élevés. La combinaison de ces facteurs continuera d'alimenter des mouvements migratoires mixtes en direction du nord et à l'intérieur de la région, synonymes de nouveaux défis pour le HCR.

Les déplacements forcés de population ont considérablement augmenté en Afrique de l'Ouest : le nombre estimé de personnes déplacées en Côte d'Ivoire a atteint le million, tandis que celui des personnes cherchant refuge dans les pays voisins, principalement au Libéria, au Ghana et au Togo, a dépassé les 200 000.

Avec la résolution de la crise et la proclamation d'un nouveau Gouvernement, les populations commencent progressivement à rentrer dans leur foyer. De ce fait, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays est tombé, à environ 247 000. D'un autre côté, plus de 168 000 réfugiés voient leur situation se prolonger et restent

dispersés dans des zones rurales ou urbaines. Ces réfugiés sont originaires du Libéria, du Ghana, de Mauritanie, du Nigéria, du Rwanda, du Sénégal ou encore du Togo. Malgré ce contexte difficile, le HCR prévoit en 2012 le retour de quelque 71 000 réfugiés, dont 50 000 Ivoiriens, plus de 6 000 Mauritaniens et 15 000 Libériens, dans le cadre de l'application des clauses de cessation.

Les déplacements internes au Nigéria, liés aux violences ethniques et religieuses, ont augmenté en fréquence et en ampleur. Dans la région du Sahel, le Niger et le Mali restent confrontés à une grave crise climatique et alimentaire, qui suscite déjà des conflits intercommunautaires au Niger. Les sécheresses et les inondations au Togo et au Bénin ont également entraîné des déplacements internes dans ces pays.

L'application prévue de clauses de cessation, qui devraient être invoquées pour les plus de 60 000 Libériens réfugiés en Côte d'Ivoire, en Gambie, au Ghana, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Mali, au Nigéria, au Sénégal et en Sierra Leone d'ici à la fin du premier semestre 2012, suscite d'ores et déjà une demande en Sierra-Leone, concernant la mise en place de plusieurs programmes d'intégration sur place. Certains signes montrent qu'environ 13 500 réfugiés mauritaniens, 16 000 réfugiés libériens, et un nombre encore indéterminé de réfugiés togolais et ivoiriens pourraient opter pour l'intégration sur place en 2012.



Stratégie

Compte tenu de la situation spécifique des réfugiés en Afrique de l'Ouest, l'objectif du HCR est de mettre en œuvre une stratégie globale de protection, d'assistance et de solutions. Cela implique la promotion des moyens de subsistance et des solutions durables, en particulier de l'intégration sur place. Cette stratégie s'efforcera également de renforcer les partenariats avec les acteurs humanitaires et de développement, ainsi que de favoriser la prise en compte des réfugiés dans les plans de développement nationaux. À cet égard, il sera crucial de renforcer la capacité des homologues gouvernementaux, des ONG et des autres acteurs concernés.

Pour ce qui est des solutions durables, le HCR harmonisera et développera une stratégie régionale de rapatriement librement consenti, destinée notamment aux réfugiés mauritaniens et ivoiriens. En août 2011, le Haut Commissariat a conclu un accord tripartite avec les Gouvernements de Côte d'Ivoire et du Libéria, établissant un cadre pour le rapatriement librement consenti des Ivoiriens qui s'étaient réfugiés au Libéria à la suite du scrutin présidentiel de novembre 2010. Un accord similaire a été signé en octobre 2011 avec le Gouvernement du Ghana.

Le HCR s'efforcera de conclure des accords similaires avec le Togo et les autres pays d'asile. Il travaillera également en étroite coopération avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour identifier les priorités dans le secteur humanitaire, en mettant l'accent sur la réintégration des réfugiés et le rapatriement librement consenti.

Contraintes

Les principaux obstacles auxquels se heurte le HCR en Afrique de l'Ouest sont liés à la situation socio-économique difficile, au contexte politique instable et aux conditions de sécurité précaires qui règnent

dans plusieurs pays, réduisant ainsi les perspectives d'intégration sur place des réfugiés, et entravant la mise en place d'autres solutions durables. Des élections sont prévues au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Gambie, au Ghana, en Guinée, au Libéria, au Sénégal, en Sierra Leone et au Togo à la fin de l'année 2011 et en 2012, et ces scrutins pourraient eux aussi générer de nouvelles tensions.

Opérations

Les opérations du HCR en Côte d'Ivoire et au Libéria sont décrites dans des chapitres distincts.

Les autres opérations en Afrique de l'Ouest et au Libéria portent sur sept principales populations réfugiées, dispersées dans 12 pays et vivant aussi bien dans des zones rurales que dans des zones urbaines ou dans des camps.

Au Ghana, on dénombrait en octobre 2011 quelque 18 000 réfugiés ivoiriens. Ce nombre variera certainement en fonction de l'évolution de la situation en Côte d'Ivoire. Le HCR et ses partenaires continueront de faciliter le transport des demandeurs d'asile des zones frontalières vers les camps, afin d'assurer leur sécurité. L'Organisation rassemblera également des informations sur les intentions de retour, ainsi que sur les personnes présentant des besoins particuliers dans les zones urbaines et dans les communautés d'accueil. Par ailleurs, le HCR assistera le Conseil ghanéen pour les réfugiés dans ses activités de détermination du statut de réfugié et dans l'élaboration d'une stratégie nationale pour l'intégration locale des réfugiés de longue date.

La Guinée accueille plus de 2 000 réfugiés ivoiriens supplémentaires ainsi que près de 14 000 réfugiés originaires du Libéria et d'autres pays. Le HCR se concentrera sur la prestation de services de santé, ainsi que sur les opportunités d'autosuffisance, d'amélioration des conditions de vie et d'aide juridique dans la perspective d'une intégration sur place. Le HCR continuera de

renforcer les structures de détermination de statut des réfugiés du Gouvernement, et table sur une finalisation d'environ 600 dossiers actuellement en attente de décision. L'assistance multisectorielle aux réfugiés ivoiriens sera poursuivie en 2012, de même que les rapatriements librement consentis.

La **Guinée-Bissau** et la **Gambie** offrent l'hospitalité à plus de 15 000 réfugiés sénégalais, résidant principalement dans des régions rurales. Dans la mesure où la situation au Sénégal n'est pas encore propice à un rapatriement, le HCR continuera de protéger et d'aider ces réfugiés. Toutefois, le manque de terrains disponibles en Guinée-Bissau constitue un obstacle à l'intégration sur place.

Au **Sénégal**, le bureau régional du HCR coordonnera et appuiera les opérations menées dans la sous-région. Au niveau national, quelque 20 500 réfugiés mauritaniens ont été rapatriés entre janvier 2008 et décembre 2010, en application de l'accord tripartite signé en 2007 par le HCR et les Gouvernements de Mauritanie et du Sénégal. Le rapatriement d'un dernier groupe de plus de 5 000 réfugiés doit être effectué en 2012. Les 13 500 réfugiés restants recevront une aide à l'intégration sur place au Sénégal. Dans cette perspective, les modalités d'émission de cartes d'identité pour les réfugiés résidant au Sénégal ont été discutées avec le Gouvernement.

En 2012, le HCR et les Gouvernements du **Mali** et de la **Mauritanie** étudieront la possibilité de conclure des accords tripartites pour le rapatriement librement consenti de 9 000 des 12 000 réfugiés mauritaniens vivant au Mali.

Le HCR ne dispose que d'une présence limitée au **Burkina Faso**, au Mali et au **Niger**, mais ces bureaux se concentreront, avec le soutien du bureau régional de Dakar, sur le renforcement des capacités des Gouvernements et de leurs commissions nationales

respectives sur l'asile, afin de faciliter l'exécution des activités de détermination de statut et de surveillance des frontières.

Au **Nigéria**, le HCR renforcera ses liens avec la CEDEAO, partenaire majeur pour assurer un environnement de protection favorable aux personnes relevant de la compétence de l'Organisation dans la région, en particulier par le biais de son Protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement, mais aussi pour rechercher des solutions durables et notamment par le soutien aux activités d'intégration sur place.

Au **Togo**, quelque 4 700 réfugiés ivoiriens ont été enregistrés depuis la crise en Côte d'Ivoire. Le HCR subviendra aux besoins quotidiens des réfugiés accueillis dans le camp en termes d'abris, d'alimentation, d'eau et de santé. Le HCR collaborera également avec la Commission nationale pour le traitement des demandes d'asile.

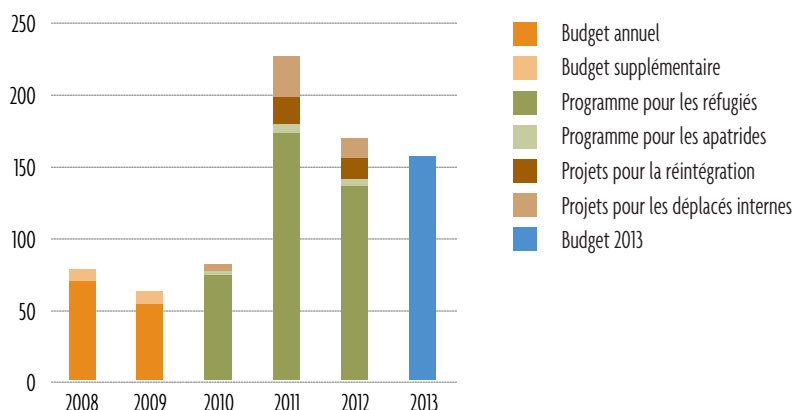
Dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest, y compris au **Bénin** et en **Sierra Leone**, le HCR met en œuvre des solutions durables pour les personnes relevant de sa compétence.

Informations financières

Le budget global du HCR pour l'Afrique de l'Ouest était en baisse depuis 2007, conformément aux plans de réduction de ses opérations dans la région. Toutefois, les récentes hostilités en Côte d'Ivoire ont conduit à une augmentation progressive des besoins financiers dans la sous-région. Le budget global pour la sous-région s'élèvera à 168,8 millions de dollars E.-U. en 2012, et couvrira l'assistance aux personnes déplacées de force, les activités de renforcement des capacités des gouvernements, en particulier celles touchant à la protection, et enfin l'aide à la réintégration et à l'intégration sur place.

Budget du HCR en Afrique de l'Ouest 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)



Budget du HCR en Afrique de l'Ouest (dollars E.-U.)

OPÉRATION	2011 BUDGET RÉVISÉ	2012				TOTAL	2013
		PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4		
Côte d'Ivoire	47 212 208	9 591 089	3 748 462	4 997 424	13 005 332	31 342 307	26 396 000
Ghana	14 935 725	10 297 161	0	1 289 055	0	11 586 217	9 017 381
Guinée	8 122 003	4 658 142	0	1 435 009	0	6 093 151	6 000 000
Libéria	90 945 253	64 304 327	0	5 045 353	0	69 349 680	65 024 668
Sénégal - Bureau régional	65 092 494	47 387 883	717 761	2 293 021	0	50 398 665	49 852 287
Total	226 307 683	136 238 603	4 466 223	15 059 863	13 005 332	168 770 020	156 290 336